



COMMUNE DE LAVIGNY AVIS D'ENQUÊTE

La Municipalité de Lavigny, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), soumet à l'enquête publique complémentaire du 7 mai 2019 au 7 juin 2019 :

le plan général d'affectation du sol et le nouvel article du règlement pour la disponibilité des terrains à bâtir.

Elle met en consultation durant le même délai un extrait du rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT (disponibilité des terrains et parcelles faisant l'objet d'une plus-value).

Les pièces y relatives sont disponibles au greffe de la Commune de Lavigny du 7 mai 2019 au 7 juin 2019 inclusivement, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé au greffe de la Commune de Lavigny (Rue de l'Église 2, 1175 Lavigny) dans le délai indiqué.